Qu'est-ce que peut vouloir dire devenir participant ? Quelques réflexions à propos de la participation des personnes vivant la pauvreté

Bruna Lopes Ribeiro (TRAM, EHESS-CNRS)

La participation est-elle une possibilité qui s'offre à tous ? En effet, si des critères de sélection des participants existent dans des démarches participatives (comme l'obligation d'habiter dans le périmètre d'un quartier, par exemple), il semble que celles-ci se développent le plus souvent sous une rhétorique de l'inclusion du plus grand nombre ou, au moins, des personnes directement concernées¹.

Néanmoins, la question de la composition du public qui participe aux activités participatives (ou renonce à le faire) semble progressivement attirer l'attention dans les milieux de la recherche et de l'intervention. Ainsi, il est question, par exemple, d'interroger « motifs » et « modalités » d'engagement, de saisir des « mécanismes implicites d'inclusion et exclusion » des participants, ou de trouver des moyens pour remédier à des biais dans la constitution du public (par exemple, Talpin et Mazeaud, 2010 ; Berger et Charles, 2012 ; Fung, 2011).

Du côté des intervenantes dans le domaine participatif, également, la question revient parfois à l'ordre du jour et donne origine à des réflexions sur les stratégies à utiliser pour mobiliser et faire tenir dans la durée l'engagement des participants. Carrel (2013) détaille, par exemple, les procédés des « artisans de la participation », dont certains proposent même de dédommager financièrement les participants. Luneau (2013) fait mention aux outils existants dans le monde anglo-saxon pour développer le « public involvement ».

De ma part, j'ai été amenée à m'intéresser au même genre de question, en travaillant avec une association qui ambitionne de faire participer des personnes « qui vivent ou ont vécu la pauvreté et la précarité »².

Cela, car dans les activités participatives que j'accompagne, surtout celles qui s'inscrivent dans un temps long et à des différentes échelles, une série de contraintes semble baliser l'expérience des participants et cela pour des raisons liées à leurs conditions de vie. De même, parce que les organisateurs de ces démarches expriment une certaine sensibilité à ces contraintes et essayent, tant bien que mal, d'y remédier.

Pour ce texte, j'ai choisi d'approcher cette question de la contrainte, tel que Charles (2012), à partir du concept de « charges » de la participation. Ce qui décrit,

 $[\dots]$ une responsabilité (être en charge ou avoir la charge de quelque chose ou quelqu'un) qui élève celui qui l'endosse (il en devient maître et garant), [et] indique également un fardeau, plus ou moins lourd à porter, plus ou moins gênant. En ce sens, la charge consiste donc en une (op)pression continue sur ce qui la contient ou la porte. (idem, p.)

Il en sera question, donc, de mettre en avant ce qui est vécu par les participantes comme étant gênant dans leur expérience de participation. Mais aussi, ce qui certains vont appeler « le façonnage organisationnel » (Sawicki et Siméant, 2008), c'est-à-dire, les manières dont les organisateurs cadrent l'expérience des participants³.

-

¹ A ce sujet, voire par exemple, le n.9 de 2014 de la revue Participations.

² Dans le sens monétaire du terme, tel que défini par l'INSEE.

³ Certes, d'autres auteurs proposent d'autres approches avec des but similaires. Charles et Berger (2014) proposent, par exemple, une investigation des « seuils » d'inclusion et exclusion pour « porter attention à la perméabilité de la participation aux caractéristiques et aux caractères des personnes » (p.47). J'ai trouvé, cependant, qu'en parler des « charges » permet de mettre en avant plus clairement la question des responsabilités et des ressorts biographiques qui semblent contribuer pour qu'une action soit ressentie comme couteuse ou pas.

Pour ce faire, je m'appuierai sur des données ethnographiques concernant une démarche participative en particulier, réalisée à partir de 2016 et encore en cours, sur la « politique des aides financières » du Secours Catholique – Caritas France (SCCF).

Celle-ci était conçue *grosso modo* à partir d'un travail en groupe de « pairs » et d'un « séjour participatif » national et misait sur « l'expertise » des personnes ayant eu l'expérience de faire une demande d'aide auprès de l'association ou des services sociaux, ainsi que des bénévoles et des salariés de l'association.

Je n'approcherai pas les charges pesant sur l'ensemble des participants, mais celles qui en ont été prégnants pour les participants « avec l'expérience de la pauvreté ». En effet, alors que le groupe des bénévoles et salariés s'est maintenu stable, les groupes des personnes ayant été aidés a subis un certain nombre de défections.

Qui sont ces personnes ? Elles étaient pour la plupart des anciens « accueillis » (personne qui a fait une demande d'aide auprès de l'association). Avec la particularité que, pour la plupart, ces personnes fréquentent l'association de manière pérenne parce qu'elles y sont devenues bénévoles ou intègrent des activités « conviviales ».

Au cours de leur participation, certaines de ces personnes ont refusé (ou ont dû renoncer) à donner suite à leur participation, alors que d'autres ont pu y continuer. Les possibilités de faire face aux charges de leur participation étant liées à leur situation personnelle, mais aussi à la capacité des organisateurs à prendre en compte les dimensions couteuses de leur participation.

Dans les lignes qui suivent, je présenterai dans un premier moment la démarche et les personnes qu'y étaient engagées. Ensuite, je mettrai en avant le déroulement de l'expérience participative et ce qui a été perçu comme étant contraignant pour certains participants. A la fin, je proposerai quelques considérations sur les tensions entre reconnaissance des charges et stratégie organisationnelle.

Une démarche pour essayer de vivre, ce que l'on dit

La démarche que j'ai accompagnée a été mise en œuvre par le Secours Catholique – Caritas France, une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Il s'agit d'une organisation qui agit dans le domaine de la solidarité depuis 70 ans et qui a été créée par l'église catholique de France. Progressivement, cette association s'est intéressée à la question de la participation des personnes qui vivent des situations de pauvreté.

C'est donc, tout « naturellement » (ou presque), qu'une démarche participative a été conçue pour l'élaboration de nouveaux repères concernant une activité centrale de l'association : la distribution d'aides financières. Les organisateurs ont ainsi proposé une expérience jusque-alors inédite au sein de l'association. Cela pour, entre autres, en faire preuve de cohérence entre ce que l'association dit et ce qu'elle en fait.

Le chantier était ambitieux. Historiquement, l'action de distribution des aides mobilise un nombre important de personnes qui font des demandes et des bénévoles et salariés qui agissent pour en assurer l'offre. En 2015, 1 460 000 personnes y ont recouru (Secours Catholique, 2016) et il s'agissait de l'activité que mobilisait le plus de bénévoles, 12 762 (Secours Catholique, 2015).

En autre, au niveau national, un budget d'environ 12 M€ est dédié par l'association à cette action (Secours Catholique, 2015a). Dont, 35% concernent des aides accordées pour l'alimentation (souvent sous forme de chèque service), 15% pour l'énergie et 10% pour le loyer et/ou les charges liées à l'habitation⁴.

⁴ Il s'agit d'une activité complémentaire aux aides individuelles facultatives et secours octroyées par les centres communaux d'action sociale et aux différents dispositifs d'aide sociale légale. Des actions semblables sont proposées par d'autres associations telles que le Secours Populaire, la Croix Rouge et Emmaüs.

D'ordinaire, il revient au Conseil d'Administration (CA), qui se trouve au siège de l'association à Paris, de proposer des repères nationaux pour organiser cette action. Traditionnellement, cela se fait à travers la constitution *ad hoc* d'un groupe de travail qui propose un texte cadre qui est ensuite soumis à la validation des administrateurs. Habituellement, ces groupes de travail comptent une composition mixte, avec des bénévoles et salariés du siège et de délégations départementales cooptés à ce fin.

Afin d'inclure la participation des personnes vivant la pauvreté dans cette action un autre fonctionnement a été conçu. Un groupe de bénévoles et salariés a été constitué en amont par les soins d'un salarié du siège national. Ce groupe s'est rencontré quelques fois pour réfléchir aux nouveaux critères de la politique des aides, à partir de leur propre expérience en tant que salariés ou bénévoles.

Ensuite, ce groupe a décidé et a préparé la création de 7 groupes locaux avec des personnes qui avaient fait une demande d'aide à l'association ou aux services sociaux. Le but étant de « croiser leur regard » de bénévoles et salariés avec ceux des personnes ayant demandé de l'aide, lors d'un « séjour participatif ».

Le groupe des bénévoles et salariés comptait 12 participants : 3 bénévoles et 4 salariés venus des délégations et 5 salariés travaillant au siège national (dont moi-même). Dans les 7 groupes locaux, environ une dizaine de personnes qui avaient fait des demandes d'aide étaient présentes. L'animation du groupe de bénévoles et salariés revenait à un salarié du national. L'animation des groupes locaux a été pensée par le groupe de bénévoles et salariés et mise en œuvre soit par des salariés, soit par de bénévoles.

Pendant le séjour participatif, les représentants des différents groupes, au total une quarantaine de personnes, avaient trois missions. Ils devaient présenter leurs travaux respectifs, échanger sur ceux-ci et aboutir à une synthèse. Celle-ci a été formalisée dans des documents qui ont été ensuite soumis au CA.

La démarche a commencé en février 2016 et en octobre 2017 les nouveaux repères ont été rendus et validés par le CA dans leur intégralité et sans modifications. Une demande a été néanmoins formulée par les administrateurs à l'égard du groupe de travail : qu'il donne suite à son travail en accompagnement la mise en œuvre des nouveaux repères sur le terrain et qu'il en fasse un bilan au bout d'une année. Cette étape est encore en cours.

Des charges multiples

« Ça, c'est trop personnel! », « Vous êtes toujours en train de chercher la petitebête! », « Pourquoi vous ne faites pas ça pendant le week-end ou les vacances? », « Certains n'ont pas accroché parce qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils faisaient là », « Surtout, comprendre qu'on allait avoir la parole », « C'est que ma fille a trouvé un travail, je garde le petit », « Ma voiture est tombée en panne, il faut que je me débrouille, d'ailleurs, tu ne connais pas un endroit pas chère? J'ai entendu parler d'un garage participatif, où tu amènes les pièces et fait toi-même la réparation avec leurs outils, mais avant ça, il faut que je trouve de pièces sur internet, tu comprends? », « Oui, il y a la mamie que je garde, mais je vais m'arranger », « Il n'y avait pas une nounou de prévue? C'est pour ça que je l'ai ramené», « Je n'ai pas le droit de prendre de vacances, mon patron a dit qu'on a une grande commande ». (Notes cahier de terrain)

Les études en sciences sociales sur l'engagement et le militantisme proposent de manière bien documentée un regard sur les multiples éléments socio-culturaux qui collaborent à la construction du vouloir et du pouvoir participer. D'ailleurs, nombreux sont les travaux qui constatent le fait que les positions de classe ont des liens assez étroits avec les phénomènes d'engagement ou d'abstention. Ainsi, au cours de la démarche sur les « aides financières » ici

discutée, comme le laissent entrevoir les phrases au début de cette section, un certain nombre de charges est venu s'interposer entre le vouloir et le pouvoir participer des personnes.

De quelles charges s'agit-il?

Certaines personnes étaient gênées de devoir revenir sur des expériences douloureuses de leur vie et de le faire face à d'autres. C'est ainsi que certaines défections ont eu lieu (ou presque) dès le départ dans les groupes. Par exemple, Isabelle⁵, une femme à la cinquantaine qui a vécu dans la rue et qui était venue pour participer à une réunion, décide de l'abandonner. Après avoir écouté le déroulement de la première activité proposée (revenir sur son expérience de demande d'aide pour dire comment elle s'était sentie), elle partira en reprochant ce qu'elle vit comme une atteinte à son intimité.

Marguerite et Svirina ont pensé également à partir. Elles ont commencé la démarche rongées par la honte d'avoir eu besoin d'aide et ce n'est qu'à partir du soutien de l'animatrice et des autres participants qu'elles ont fini par y rester. Au départ, Marguerite disait que : « je ne suis pas adaptée pour ce groupe, je ne sais pas pourquoi je suis là. Je n'ai jamais demandé d'aide ici ». Et, Svirina s'exprimera toujours à la troisième personne (les gens qui demandent de l'aide).

Or, il n'était pas question d'une erreur « de casting», ou d'un « défaut d'information » au moment de leur invitation. Après quelques échanges, Marguerite racontera en larmes qu'elle a bien demandé de l'aide aux services sociaux, mais pas au SCCF, parce que « Je n'ai jamais pu... je n'ai jamais su... à cause de la fierté. Une fois, je n'avais pas de chaussures et c'est l'assistante sociale qui est venue les chercher ici pour moi ».

Svirina, aussi très émue, raconte que parce qu'elle est bénévole au SCCF, elle a préféré aller chercher un colis alimentaire au Secours Populaire. Récemment plongée dans la précarité suite au divorce d'un mari violent, elle dit avoir honte de demander de l'aide, honte de parler de son histoire et dit souffrir chaque fois qu'elle pense à sa situation.

D'autres personnes en faisaient face à des contraintes très concrètes à leur présence dans l'action. Principalement, à cause de la place précaire occupée pas ces personnes dans le marché de travail et aussi de par leurs configurations familiales. Par exemple, pour certains, bien qu'ils étaient au chômage, il leur arrivait de travailler pendant quelques heures la semaine en faisant du ménage ou en s'occupant des personnes âgées. De manière que s'absenter pendant quelques jours pour le séjour participatif revenait à renoncer à des rentrées d'argent significatives vis à vis de leurs petites budgets.

Pour ceux qui travaillaient, ce qui posait problème était leur impossibilité de changer leurs emplois du temps, même en prenant des congés. Marie-Louise et Julien, tous les deux travaillant « à la chaîne », ont cogité à prendre des vacances pour aller au séjour participatif. La première a vu sa demande être refusée, parce que son supérieur lui a objecté avoir une grande commande en cours. Le deuxième, s'est vu proposer des heures supplémentaires.

Finalement, la situation des femmes était la plus contraignante. Les mères (et aussi les grandsmères), presque exclusivement des familles monoparentales, ne pouvaient pas partir sans leurs enfants et la possibilité de les accueillir pendant les activités de la démarche n'a pas été envisagé, sauf pour un dédommagement des frais de garde.

Enfin, il y en avait ceux que pensaient leur participation plus comme un fardeau, que comme une opportunité. Cela parce qu'ils ne disposaient pas suffisamment d'informations ou n'arrivaient pas à saisir les enjeux de leur participation à la démarche. En effet, les appréciations sur l'utilité du dispositif participatif ont d'abord donné marge à d'interprétations ambiguës. Pour certains, la dynamique en groupe de pairs au niveau local était d'avantage vu comme un « groupe de parole » et soutien mutuel. Pour d'autres, cela rassemblait plutôt à un espace de consultation sans des issus concrets.

-

⁵ Les prénoms ont été changés pour assurer l'anonymat des personnes.

Bien entendu, il n'y a pas un lien automatique de cause et effet entre une difficulté retrouvée, le ressentie d'une contrainte et un désistement de la participation. Il en a ceux qui « claquent la porte » et ceux qui se « débrouillent », « s'arrangent » et font le pari de rester pour voir les débouchés de l'action malgré l'incomplétude des informations dont ils disposent.

Pourtant, qu'il s'agit de ceux qui restent ou de ceux qui partent, de ceux qui assument les charges de la participation ou de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas les supporter, on voit là combien la participation a un coût et que ce coût n'est pas également partagé entre les participants. Et que, d'ailleurs, c'est sont ceux « qui cumulent les motifs [ou les possibilités] d'engagement » (Mazeaud et Talpin, p.365) qui deviennent en général des participants réguliers.

Des responsabilités et des responsables

« [...] On n'avait pas prévu qu'il y aurait autant de choses profondes et difficiles qui seraient dites. Nous, on n'avait pas imaginé que ça pouvait être comme ça. Ça a été difficile, y'en a qui pleuraient... » (bénévole); « on était dans une démarche empirique, expérimentale et on a fini par trouver cet axe-là. Donner la parole aux personnes ayant l'expertise de la précarité. Cette démarche empirique nous l'avons eu tout du long et à St Donat c'était déstabilisant pour nous qui étions dans l'animation. Il fallait beaucoup faire preuve d'adaptation, de réactivité. Moi je l'ai vécu de façon très positive, c'était une belle aventure mais s'il fallait le refaire avec d'autres personnes, attention à ça » (salarié).

Les actions des organisateurs de la participation ne sont pas étrangères à l'existence (et à l'extension) des charges pesant sur les participants. Les phrases de la bénévole et du salarié au début de cette section en témoignent d'une certaine sensibilité à cette question. Là où ils soulignent l'arrivée de « choses qu'ils n'avaient pas été prévues » et du besoin de « adaptation et réactivité ».

A ce sujet, Sawiscki et Siméant soulignent que,

Les organisations militantes, en tant qu'organisations et quel que soit leur degré d'institutionnalisation, travaillent les individus et sont travaillées par eux. Alors que la défection militante ne peut être renvoyée aux seuls éléments du cycle de vie, nombre d'approches individuelles du militantisme ne spécifient pas les modalités par lesquelles les organisations militantes retiennent (volontairement ou non) certains profils sociaux et à l'inverse en découragent d'autres (2008, p. 19)

Alors, des quelles manières les organisateurs de la démarche sur les aides ont eu une influence sur les charges pesant sur les participants ?

En concernant la question des émotions provoquées par les récits de vie, par exemple, il semblerait que le recours volontaire aux récits personnels dans le cadre d'une démarche qui portait sur la demande d'aide s'est montré à double tranchant. D'un côté, le fait de commencer par les récits permettait d'atteindre rapidement une densité et complexité de discussion sur l'expérience de demander de l'aide. De l'autre, cela a pu générer une ambiance de « trop-plein d'émotions » à cause de la remémoration des violences et des sentiments de honte et de culpabilité qui accompagnent les personnes s'adressant à une association caritative.

Ainsi, en cherchant à mettre en avant les récits de vie et les sentiments, les organisateurs ont implicitement choisie d'accepter les défections des deux types de personnes. D'abord, de ceux qui marqué par la violence social de leur expérience choisissent l'oublie comme stratégie de résistance (Das, 2006). Ensuite, de ceux qui ne veulent pas exprimer sa souffrance dans un

registre compassionnelle qui pourrait les assigner uniquement à un rôle de victime (Fassin, 2010).

Pour ce qui est relatif aux contraintes plus objectives pesant sur les participants, l'organisation a pris quelques initiatives en amont. Il était prévu la prise en charge du transport, de la restauration et de l'hébergement des personnes. Néanmoins, cela n'a pas permis de répondre à la totalité des difficultés pesant sur les participants : le schéma de garde d'enfants s'est montré peu adéquat aux besoins, par exemple. Et quoique la question d'un dédommagement financier des participants paraisse susciter l'intérêt d'un certain nombre de promoteurs de la participation au sein de l'association, d'autres en craignent une professionnalisation des participants et réfutent une telle hypothèse.

Finalement, la question de la lisibilité des enjeux de la participation et de la capacité des personnes à se projeter dans une activité qui « ait du sens » a été approchée de manière mitigée par les organisateurs. Là où certains bénévoles et animateurs se sont organisés pour encourager et travailler le sens avec les personnes, une mobilisation plus importante a été atteinte. A contrario, dans certains groupes, où les animateurs n'ont pas participé à la conception de la démarche, ils ont eu du mal eux même à transmettre des informations aux personnes.

Ainsi, les choix délibérés ou inconscients des organisateurs et les effets inattendus de leurs actions ont contribué à façonner les charges pesant sur les participants et, en dépit d'une stratégie délibérée, ont établi une logique de distribution des responsabilités des charges.

Considération finales

Margueritte et Eliane ont participé à l'ensemble de la démarche sur les aides financières. Elles s'en souviennent encore des « moments forts », « quand tu te rend compte que tu n'es pas toute seule et qu'il y a d'autres qui sont dans les mêmes situations que toi ou encore des situations pire que toi ».

Une d'elles dit que « la précarité c'est justement ça, quand plus personne demande ton avis et tout ce que tu dis ne sert à rien » et qu'elle voit un grand intérêt dans ce genre de démarche. Cela pour que le dispositif des aides financières change et s'améliore. Cela « pour les autres qui peuvent avoir besoin», mais aussi éventuellement pour elle-même, « parce que on ne sait jamais comme sera le lendemain ».

Et de toute façon, si ce genre de démarche exige une disponibilité, elles pensent qu'elle en apporte aussi beaucoup...C'est-à-dire, qu'on voit là autant d'éléments qu'elles retiennent de leur expérience d'avoir participé à cette démarche et qui sont le fruit d'un processus d'un an et demi de travaux.

Un processus qui a permis la construction de leur vouloir et leur pouvoir participer. Et que ne s'offrait pas à tous les participants mobilisés au départ de la même manière. D'ailleurs, même en ce que les concerne, c'est au départ le volontarisme de l'animatrice et de la bénévole responsable de leur équipe qui a eu raison de leurs réticences.

Vis à vis des autres participants, Margueritte et Eliane cumulent des raisons pour s'engager : elles veulent et peuvent le faire plus que les autres. Parce qu'elles ont relativement assez de recul pour parler de leurs situations de vie sans être (très) troublées par les émotions. Parce qu'elles s'approchent de la soixantaine et n'ont plus d'enfants (ou petits-enfants). Parce qu'en vivant seules elles arrivent mieux que d'autres à tenir les « deux bouts » avec les minimas sociaux. Enfin, parce qu'elles sont engagées au SCCF comme bénévoles : au-delà du fait d'avoir reçu des aides, maintenant elles en donnent.

En parler dans ce texte de charges de la participation et de façonnage participatif permet de mieux en saisir pourquoi Margueritte et Eliane sont allées jusqu'au bout de la démarche, alors qu'Emilie, Svirina, et Julien n'y sont pas arrivées.

En rendant explicite les contraintes qui pèsent sur les participantes, la démarche ethnographique permet aussi de s'attendre à la question sur à qui il revient la responsabilité d'au moins les minimiser.

Références bibliographiques

Berger Mathieu, Charles Julien, « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, 2014/2 (N° 9), p. 5-36. DOI : 10.3917/parti.009.0005. URL : https://www.cairn.info/revue-participations-2014-2-page-5.htm

Carrel Marion, *Faire participer les habitants* ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Lyon, ENS Éditions, 2013.

Charles Julien, « Les charges de la participation », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 02 mars 2018. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/4151

Das Veena, *Life and Words*, Violence and the Descent into the Ordinary, Berkeley: University of California Press, 2006.

Fassin Didier, *La raison humanitaire*. Une histoire morale du temps présent, Éd. de l'EHESS, avec Seuil/Gallimard, 2010

Fung Archon, "Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and Their Consequences." *Journal of Political Philosophy* 11, no. 3 (2003): 338-67.

Luneau Ayméric, « Engagement », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN: 2268-5863. URL: http://www.dicopart.fr/es/dico/engagement.

Mazeaud Alice, Talpin Julien, « Participer pour quoi faire? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 2010/3 (Vol. 1), p. 357-374. DOI: 10.3917/socio.003.0357. URL: https://www-cairn-info.rproxy.univ-psl.fr/revue-sociologie-2010-3-page-357.htm

Sawiscki Frédéric et Siméant Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français ». Sociol. trav. (Paris) (2009), doi:10.1016/j.soctra.2008.12.006

Documents consultés

Secours Catholique, Tableau analytique bénévolat, 2015.

Secours Catholique, Tableau suivi aides financières, 2015a.

Secours Catholique, Rapport statistique 2015, 2016.

Secours Catholique, L'essentiel, 2017.

Qu'est-ce que peut vouloir dire devenir participant ? Quelques réflexions à propos de la participation des personnes vivant la pauvreté

Résumé: Les démarches participatives ont pour ambition d'ouvrir la prise de décisions au plus grand nombre, ou, au moins, aux personnes directement concernées par les sujets en discussion. Dans ce sens, des chercheurs et praticiens s'intéressent aux présences et absences de participantes, à travers des notions telles que motivations et modalités d'engagement ou mécanismes d'inclusion/exclusion des participantes. Pour cette communication, je propose que revient sur une expérience participative mise en place pour une association, pour en discuter des aspects qui jouent sur le parcours d'engagement des participants.

Mots-clés: participation, pauvreté, charge, association

What does it means "to become a participant"? Some thoughts about the participation of people living in poverty

Abstract: Participatory initiatives aim at opening decision-making to a larger audience, or at least to people directly involved in the topics under discussion. Nevertheless, some researchers report that such actions may include process of inclusion and exclusion of participants. This paper deals with a participatory action promoted by a non-governmental organization, to discuss aspects that affect participant's paths of engagement.

Key-words: participation, poverty, cost, non-governmental organization